

Bulletin d'information édité par l'UD CGT 89

7, rue Max Quantin 89000 AUXERRE

Tél : 03.86.51.73.77 - Mail : ud89cgt.fr

Facebook : CGT Yonne - Site internet : <http://ud89.reference-syndicale.fr/>



Le 23 septembre 1895, le 7^{ème} congrès national des chambres syndicales, groupes et fédérations de métiers, unions et Bourses du travail, décide de la création d'une organisation unitaire et collective ayant pour nom Confédération Générale du Travail. Le terme Confédération est privilégié à celui de Fédération. Il incarne le mieux la volonté de rassemblement et de coordination exprimée par les participants à ce Congrès.

Les années ont passé et nous fêtons aujourd'hui les 125 ans de notre CGT. Les militants de la CGT ont été au centre de tous les mouvements sociaux depuis plus d'un siècle et à l'initiative de tous les conquies sociaux. Ils ont profondément changé et amélioré les conditions de vie et de travail de plusieurs générations de travailleurs et travailleuses. Notre histoire commune doit nous aider à tracer les perspectives d'actions, de propositions et de syndicalisation indispensables à la construction du rapport de force utiles aux femmes et aux hommes d'aujourd'hui.



Nous avons, ainsi, la responsabilité de faire connaître à nos collègues de travail jeunes et moins jeunes, souvent trop éloignés encore du syndicalisme, ce qu'il a fait avancer dans leur vie de tous les jours, de la Sécurité sociale au droit du travail mais aussi en matière de libertés individuelles et collectives ...

La présence de la CGT sur le terrain, que ce soit lors des assemblées générales avec les salariés, lors des tractages, lors des opérations « collage », lors de nos formations, doit rester notre priorité.

Le contexte particulièrement anxiogène pour une grande partie de la population génère doute et repli sur soi, et doit donc nous conduire à être encore plus à l'écoute, plus proches des salariés et à être plus présents aux côtés des syndicats pour agir et proposer des alternatives et de nouvelles conquêtes sociales, la semaine de 32 heures en est le parfait exemple.

Il doit nous inciter à être encore plus unis dans l'interprofessionnel, forts de nos réalités professionnelles et plus nombreux à consacrer du temps et des moyens pour se déployer plus largement comme nous y engageons dans notre campagne TPE.



Le COVID 19 a mis en avant les limites du capitalisme. Cette crise a mis aussi en avant la fragilité de notre système de santé, d'une manière plus large de nos services publics mais aussi la fragilité de notre système économique.

Dans tous les médias on nous a parlé des premiers de cordées, les soignants, les salariés de la grande distribution, les fonctionnaires... On nous a parlé des héros

qu'il fallait applaudir tous les soirs à 20h00.

Le gouvernement a martelé pendant tout le confinement, dans les médias : plus jamais ça...qu'il y aurait un jour d'après...

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le jour d'après est devenu le jour d'avant... en pire ! Aujourd'hui, le reconfinement est là et il rime avec boulot - dodo. Plus de restaurants, plus de moments de convivialité, plus de livres, plus de cinéma et pour les militants, plus aucune réunion en présentiel faute de salles adaptées... et pas non plus de congrès de l'UD CGT 89.



En dépit de l'urgence sociale et climatique, le gouvernement s'obstine dans l'impasse des politiques libérales.

Casse sociale, pression sur les salaires, fermeture de lits à l'hôpital public... malgré la crise économique et sanitaire, Emmanuel Macron continue sa destruction des services publics et de notre système social, mettant en œuvre une série de mesures régressives dans l'intérêt du patronat et des plus riches.



Le plan de relance de 100 milliards d'euros, annoncé en grande pompe, ne s'adresse qu'aux entreprises, qui pourront notamment bénéficier d'une exonération d'impôts de production à hauteur de 10 milliards d'euros par an et cela sans aucune condition ni contrepartie.

A contrario, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux sont soumis à des contrôles toujours plus sévères.

Si le gouvernement dépense sans compter pour relancer la machine à produire des profits,

aucune mesure n'a été prise pour les milliers de travailleurs victimes de délocalisations et plans de licenciements.

Comme nous le redoutions ces dernières semaines, les annonces de suppressions d'emplois pleuvent dans tous les départements et concernent une multitude de secteurs professionnels : Bridgestone, Auchan, JTECK équipementier auto, General Electric, Boiron...fermeture de la raffinerie Total de Grandpuits, Rossignol, RKS à Avallon avec une fermeture annoncée en 2023, annonce d'un PSE chez KEP Technologie à Soucy dans l'Yonne avec 35 emplois supprimés, 26 suppressions d'emploi chez HRS, l'entreprise de montage de HMY à Monéteau.. La liste est longue et non exhaustive.

Les récentes déréglementations du droit du travail décidées par le gouvernement à la faveur de la pandémie ont un réel impact sur ces annonces de PSE.



À cela s'ajoutent les outils donnés au patronat depuis les deux lois « travail » facilitant les licenciements, mettant en place les ruptures conventionnelles collectives, accentuant les possibilités d'accords de chantage à l'emploi, notamment sous la forme de remises en cause du temps de travail et de la rémunération, affaiblissant l'action syndicale...

Ces suppressions touchent massivement les salariés parmi les moins qualifiés qui occupent souvent des emplois précaires.

L'Insee a déjà comptabilisé la perte de 715 000 emplois au premier semestre 2020. La DARES comptabilise 394 plans sociaux depuis mars soit 150 de plus par rapport à l'an dernier sur la même période.

Dans notre pays, plus de 800 000 jeunes se retrouvent sur le carreau. Et pour ceux qui trouvent un emploi, ils sont recrutés avec des salaires plus faibles que s'ils l'avaient été il y a un an. Au deuxième trimestre, selon l'Insee, le taux d'emploi des moins de 25 ans a diminué de près de 3 points, à 26,6 %, **son plus bas niveau depuis 1975.**

Les associations caritatives qui aident les plus démunis alertent sur la situation sociale.

Dans l'Yonne, le taux de pauvreté est de 14,4%.

Le nombre de bénéficiaires du RSA est en hausse de 15,8% par rapport à juin 2019. Ils sont 17 022 dans l'Yonne.

FOCUS SUR LES ACTIONS CONTRE LA REFORME DES RETRAITES

Dès décembre 2019 et à l'appel de l'intersyndicale départementale CGT, FO, FSU et Solidaires, salariés du public et du privé, retraités et privés d'emploi ont manifesté leur opposition à la réforme des retraites par point que voulait nous imposer notre cher président de la république. Durant ces 4 mois, les Icaunais ont montré leur détermination à combattre la régression sociale, y compris pendant les fêtes de fin d'année...du jamais vu dans l'Yonne. Les mobilisations ont pris diverses formes, des traditionnelles manifestations, aux opérations tractages, en passant par les rassemblements devant la CARSAT, la CPAM, un don du sang fait par les cheminots de Laroche...

Notre dernière manifestation remontait au 5 mars 2020.

Face à la crise sanitaire qui touche l'ensemble de notre planète mais aussi grâce à notre combat mené de haute lutte, le gouvernement a mis entre parenthèse cette réforme antisociale, mais pour combien de temps...



DECEMBRE 2019



**LA RETRAITE
PAR POINTS,
NI POUR MOI,
NI POUR
MES ENFANTS !**



PRIVÉ et PUBLIC

La CGT appelle celles et ceux qui ne se sont pas encore mobilisés à s'insérer dans les prochaines mobilisations interprofessionnelles

STOPPONS LE PROJET DE RÉGRESSION SOCIALE

NON AU SYSTÈME UNIVERSEL PAR POINTS !

PAS DE HASARD POUR MA RETRAITE

la cgt



On lâchera rien
pour eux



Jeudi 9 janvier 2020
Manifestations :
SENS : 10h00 devant
la Sous Préfecture
AUXERRE : 13h30
Place de l'Arquebuse





MARDI 14 JANVIER 2020



MANIFESTATION DEPARTEMENTALE
11H00 MAISON DES SYNDICATS
AUXERRE





**MANIFESTATIONS
AUXERROISES**

**10H00 : ROND POINT
FACE A L'ENTREPRISE
YOPLAIT**

**14H00 : MAISON DES
SYNDICATS**

EN GRÈVE

**24 JANVIER RETRAIT :
Un POING, c'est TOUT !**

la cgt
Yonne

20 FEVRIER 2020
TOUS EN ROUGE

LA CGT

Pour le bien de tous depuis 1895

MANIFESTATION
14H00 MAISON DES SYNDICATS AUXERRE



ON EST LÀ!
 ON EST LÀ /
 MÊME SI MACRON
 NE VEUT PAS
 NOUS ON EST LÀ!
 POUR L'HONNEUR
 DES TRAVAILLEURS
 ET POUR UN MONDE
 MEILLEUR
 MÊME SI MACRON LE VEUT PAS
 NOUS ON EST LÀ!

ANTISOCIAL
 TOUS LES JOURS!

MOTIVÉ
 IL FAUT R
 MOTIVÉ
 MOTIVÉ

MANIFESTATION
 14H00
 MAISON DES
 SYNDICATS A
 AUXERRE
 20 février:
 Le RETRAIT
 un POINT
 c'est TOUT !

la
CGT
 Yonne

CHER RIEN,
 CHE RIEN,
 -CHEU-RIE



#5mars2020
JOURNEE CONFEDERALE



**Une CGT
Féministe!**

MANIFESTATION
14H00
**PLACE DE
L'ARQUEBUSE A
AUXERRE**



STADE BRUNO BOURBON



Le 22 février 2020, nous avons rendu un bel hommage à notre camarade et ami Bruno en présence de Murielle son épouse, de ses enfants et de ses petits-enfants.

Bruno était un grand militant, un grand homme dont les qualités humaines étaient reconnues même par ceux qui ne partageaient pas ses idées. Cet hommage en est un bel exemple.

Un stade porte désormais son nom à Sens.

On ne t'oubliera jamais
Bruno.



1^{ER} MAI 2020 EN PLEIN CONFINEMENT



Pandémie et état d'urgence sanitaire oblige, c'est un étrange 1^{er} mai que nous avons vécu cette année. Étrange et inédit parce qu'il n'a pas eu les formes traditionnelles avec les centaines de manifestations et rassemblements dans tout l'Hexagone, mais aussi sur le reste de la planète qui célèbre la journée internationale des travailleurs. C'est sur les réseaux sociaux, aux balcons et fenêtres qu'en France, les organisations syndicales et le mouvement social avaient appelé à revendiquer.

Dans l'Yonne, plus de 60 camarades ont répondu à l'appel de l'UD CGT 89 en envoyant une photo avec la pancarte « le jour d'après je veux ». Un montage vidéo a été fait et envoyé à la Confédération.





NOS VIES, PAS LEURS PROFITS



16 JUIN 2020 POUR LA DEFENSE DE L'HOPITAL ET DE NOTRE SYSTEME DE SANTE



Le 16 juin 2020, la manifestation Sénonaise a attiré 220 personnes. L'après-midi 400 manifestants sont venus devant le CH Auxerre dont environs 200 camarades de l'Interpro... Les 150 masques floqués UD CGT Yonne ont été distribués en une heure.



17 SEPTEMBRE 2020



Annoncée avant l'été la dernière journée d'action nationale interprofessionnelle du 17 septembre 2020 a réuni environ 100.000 manifestants dans plus de 150 lieux.

Nous étions environ 300 dans les rues d'Auxerre et de Sens.

Une vingtaine de salariés de la MSA était en grève. Un rassemblement a été organisé devant l'établissement à Auxerre, pour dénoncer l'accord

temps de travail. Une nouvelle fois c'est un exemple de la convergence des luttes, à savoir faire le lien entre le professionnel et l'interprofessionnel.

Cette journée de grève et de mobilisation, compte tenu des risques que la période fait peser sur l'emploi, les salaires et la protection sociale dans les entreprises comme dans les services publics était indispensable. Elle a été préparée dans l'Yonne, au cours des opérations tractages et collages.

Elle aurait certainement été plus suivie si nous avions pu avoir la capacité d'organiser notre traditionnelle assemblée générale de rentrée réunissant les syndicats. Le contexte lié à la pandémie et ainsi aux annonces de plus en plus incompréhensibles du gouvernement a certainement eu aussi des répercussions sur la mobilisation.



SOLIDARITE CHEMINOTS



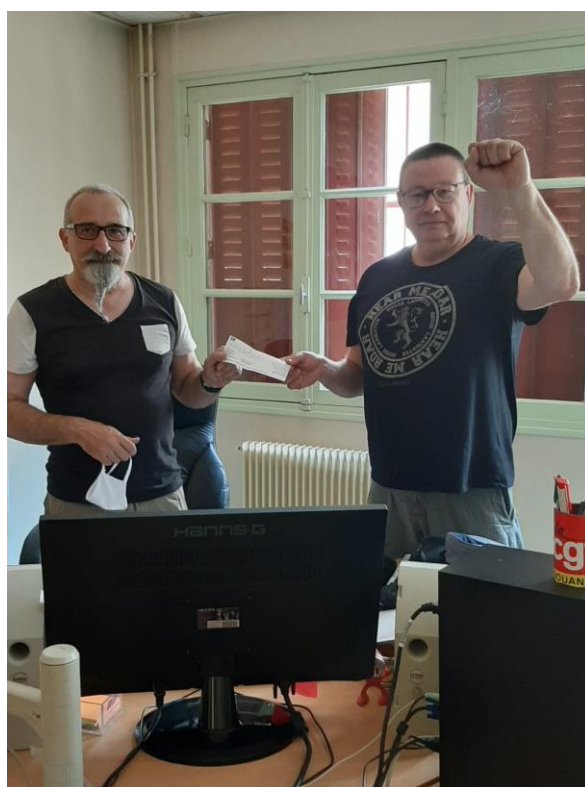
Pendant de longues semaines, la CGT avec ses syndiqués et ses syndicats a mené la lutte contre la réforme des retraites. Les cheminots en ont été le moteur.

Une caisse de solidarité a été mis en place à l'initiative de l'Union Départementale et en lien avec le syndicat des cheminots de Laroche.

La solidarité a particulièrement bien fonctionné pendant les manifestations.

Du fait de la crise sanitaire et du confinement, il n'avait pas été possible de remettre le chèque. Cet été, Didier, Secrétaire Général de l'UD CGT Yonne a remis à notre camarade Osvaldo Cerqueira Secrétaire Général du syndicat des cheminots de Laroche un chèque d'un montant de **10 417, 56 €**.

La répartition de cette somme a été faite aux cheminots CGT grévistes par les syndicats de cheminots de l'Yonne selon les règles mises en place par la confédération.



75 ANS DE LA SECURITE SOCIALE



Le 7 octobre 1945, au lendemain de la guerre, le Gouvernement provisoire de la République Française votait les ordonnances promulguant les champs d'application de la Sécurité sociale.

Ces lois ont permis de couvrir les soins nécessaires à la santé, dont une partie importante de la population ne pouvait jusqu'ici bénéficier faute de moyens financiers.

En outre, elles contribuaient à assurer à chacun un revenu dans les différents cas d'interruption de l'activité professionnelle : accident du travail, maladie, chômage et vieillesse.

Cette année, notre sécurité sociale souffle ses 75 bougies pour cette occasion, l'UD CGT de l'Yonne avait prévu d'organiser une journée d'étude avec projection du film « La Sociale »... hélas, la crise sanitaire est passée par là.

Le principal initiateur de cette Révolution de progrès sociale se nommait Ambroise Croizat, il était ministre du travail et de la sécurité sociale et militant CGT. Celui que les manuels d'Histoire, les médias et les gouvernements successifs ont voulu rayer de l'Histoire de la création de la SÉCU...



« La sécurité sociale est la seule création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens. Faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières. Ce que nous refusons » A. Croizat

VIE SYNDICALE

L'UD CGT de l'Yonne accuse un retard de 254 FNI et de 1 861 timbres entre 2018 et 2019 dû au non-reversement de la part de quelques syndicats.

La situation entre 2019 et le mois d'octobre 2020 est encore plus inquiétante avec un écart de 717 FNI.

Malgré cela, l'UD CGT de l'Yonne enregistre de nouvelles adhésions via le site confédéral mais également grâce à la page Facebook de l'UD.

De même, malgré la situation sanitaire et sociale difficile, l'UD CGT de l'Yonne a enregistré la création des syndicats suivants :

- Sopréma à St Julien du Sault ;
- Ateliers de Joigny à Joigny ;
- Poney Club des 4 Saisons à Epineau Les Voves ;
- Davey Bickford à Hery ;
- Syndicat départemental des territoriaux de l'Yonne avec ci-contre son tout nouveau secrétaire général



Ces créations sont la preuve, s'il en était besoin, que seul le travail militant sur le terrain, dans et devant les entreprises, est payant.

ELECTIONS TPE



Le ministère du Travail vient d'informer les organisations syndicales d'un nouveau report des élections dans les entreprises de moins de 11 salariés (TPE).

Celles-ci se tiendront du 22 mars au 4 avril 2021. Elles étaient initialement prévues du 25 janvier au 7 février 2021.

Dans l'Yonne, un collectif a été créé. Il s'est réuni à 3 reprises en 2020 et un plan de travail et un budget ont été établis.

Nos 10 candidat-e-s CPRI



CUEVAS
Philippe
Ouvrier du bâtiment



MICHAUD
Isabelle
Emploi familial



PERROTIN
Sophie
Secrétaire administrative



BALDAN
Leïla
Secrétaire comptable



DOMÉ
Stéphane
Concepteur graphiste



FAILLE
Jean-Philippe
Préparateur de commandes



FAIVRE-PICON
Michel
Chef de projet



HUBERT
Marinella
Assistante maternelle



AUDREY
Emma
Journaliste



BENCHEKROUN
Jamal
Chef de service hébergement insertion

Les élections sont l'affaire de toutes et tous. Elles déterminent la représentativité des organisations syndicales. La CGT dans son ensemble se doit de rester 1^{ère}

ORGANISATIONS
SYNDICALES

J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.

Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants.

C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF- MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).